

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Un crédit pour préparer les travaux de conservation et restauration de l'amphithéâtre romain d'Avenches

Le Conseil d'Etat transmet au Grand Conseil une demande de crédit de 1,33 million de francs pour financer les études des travaux de conservation et de restauration de l'amphithéâtre romain d'Avenches. Annoncé ce jour à l'occasion d'un point de presse consacré à l'avenir des site et Musée romains d'Aventicum, le gouvernement confirme ainsi sa volonté de mettre en valeur ce patrimoine archéologique unique et de contribuer à garantir la pérennité de cet héritage pour les générations futures.

L'amphithéâtre romain d'Avenches, propriété de l'Etat de Vaud, est un monument historique d'importance nationale. Sa taille, sa situation particulière de ruine à l'air libre et la conservation de ses matériaux impliquent un entretien régulier, à défaut duquel les dégradations deviennent exponentielles.

Ainsi, aujourd'hui, des travaux de conservation-restauration d'envergure doivent être entrepris. Ils porteront principalement sur le portail et les voûtes sous la tour, le secteur des gradins et le mur du podium. Il s'agira notamment de consolider certaines parties de l'ouvrage, de remplacer les éléments détériorés, de refaire les joints et d'effectuer divers travaux de maçonnerie.

Le coût total de ces travaux est estimé entre 23 et 30 millions de francs. Après avoir analysé différentes stratégies de restauration, le Conseil d'Etat a décidé de fermer le monument durant cinq ans pour effectuer les restaurations prioritaires. Le chantier devrait débuter en automne 2022 et l'Amphithéâtre pourrait rouvrir partiellement courant 2027. Des travaux complémentaires de moindre importance seront réalisés ensuite jusqu'à l'automne 2029.

Ce chantier de restauration sera un chantier modèle, qui intégrera un volet de médiation culturelle. Des visites seront organisées régulièrement afin de présenter aux écoles, à la population et aux professionnels du bâtiment les diverses techniques de rénovation et de conservation d'un monument de cette envergure.

Dans la phase de développement du projet, des réflexions seront menées en vue d'équiper le monument d'infrastructures facilitant la tenue d'événements culturels. Le Conseil d'Etat souhaite qu'une fois restauré, l'amphithéâtre vive non seulement par sa

richesse intrinsèque, mais aussi par les manifestations artistiques qui s'y déploieront.

La mise en valeur de l'amphithéâtre d'Avenches, élément identitaire essentiel de la commune d'Avenches et de sa région, renforcera l'attractivité touristique et dynamisera l'économie locale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mai 2021

TÉLÉCHARGEMENTS